



## INTERVENTION DANS LES COMBLES FAUX-PLAFONDS EN PANNEAUX SANDWICHS



Les industries agroalimentaires sont dotées de **combles techniques** permettant l'accès aux différents réseaux alimentant l'usine. Ces combles sont rarement considérés comme des lieux de travail et les risques pour les salariés ou entreprises extérieures ne sont pas identifiés.

**Ce sont pourtant des zones qui génèrent des risques particuliers :**

CHUTES DE  
HAUTEUR ET DE  
PLAIN-PIED

POSTURES  
CONTRAIGNANTES

TRAVAIL ISOLÉ

COACTIVITÉS  
ENTRE  
PLUSIEURS  
ENTREPRISES

### Récits d'accidents :

« Pour déplacer un groupe froid, un **intérimaire d'une entreprise sous-traitante** est intervenu dans les combles. Le poseur était intervenu précédemment pour découper une plaque de faux plafond, en poser une autre sans la fixer. L'intérimaire a marché sur la plaque et a chuté de 4m, causant de **multiples fractures**. »

« En passant des câbles dans les combles, un apprenti du **service maintenance** a fait une chute de plusieurs mètres au travers d'un faux plafond circulaire. Il a subi des **contusions sévères**. »

« Un des salariés d'une entreprise sous-traitante a eu un **malaise cardiaque**, dans les combles, lors d'une opération de passages de câbles et de raccordements d'électrovannes. Cette activité impliquait des postures contraignantes et des efforts soutenus dans un espace contraint. »

### SOMMAIRE

Vous concevez un nouveau bâtiment ?

Vous avez un projet d'achat de nouveaux équipements ?

Vous modifiez un poste de travail ?

Des entreprises extérieures interviennent ?

# VOUS CONCEVEZ UN NOUVEAU BÂTIMENT ?

Agir en amont de la construction de vos locaux



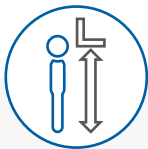
## DIAGNOSTIC

- Identifier les **zones de travail récurrentes**.
- Les aménager pour permettre **l'installation d'un plan de travail**.
- **Prévoir une zone de stockage** de matériels nécessaire à l'intervention.
- Prévoir un accès aux combles par un **escalier**.



## IMPORTANCE DE L'ÉCLAIRAGE

- **Mettre en place un éclairage** (naturel - zénithal - et artificiel) permettant de cheminer en sécurité et d'effectuer les opérations de maintenance.
- Implanter les luminaires, en nombre suffisant, en tenant compte de l'activité de travail, de l'implantation des équipements et de leur accessibilité.



## ACCESSIBILITÉ

- **Aménager des passages** au sein des combles avec suffisamment de hauteur pour que les salariés circulent debout.
- **Faciliter l'accessibilité des opérations d'entretiens et de maintenance** : en regroupant les lignes des différents fluides et énergies le long de passages aménagés (passerelles par exemple).



## SÉCURISATION DES CHARGES

- **S'assurer que les plafonds** :
  - soient capables de supporter le poids des salariés et du matériel,
  - soient capables de supporter les surcharges d'entretien auxquels ils seront soumis (résistance propre du produit et conditions d'appui aux extrémités de chacun des panneaux).⇒ **Comment ? en analysant la fiche technique du matériau.**
- **Indiquer la charge** maximum admissible en entrée de zone et à différents points stratégiques des combles.

3679

Service gratuit  
➔ prix appel



**l'Assurance  
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION

**Carsat** Retraite  
& Santé  
au travail  
Bretagne

## VOUS AVEZ UN PROJET D'ACHAT DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS ?

Agir sur la conception des futurs équipements de travail implantés dans des combles

Futurs  
équipements  
de travail

Sécuriser les caillebotis-registres par un mode de fixation durable à la CTA (Centrale de Traitement d'Air).

Prévoir la consignation de toutes les énergies alimentant les équipements de travail lors des interventions.

S'assurer de l'état de conformité des équipements de travail selon [la directive 2006/42/CE](#).

## VOUS MODIFIEZ UN POSTE DE TRAVAIL ?

Agir sur l'aménagement des situations de travail existantes



**Identifier les pannes et les interventions** récurrentes (par exemple : accès aux vannes).



**Aménager des accès** définitifs et/ou provisoires (par exemple : plaques de répartition des charges).



**Intégrer les besoins en fonction**

- des retours d'expérience des différents intervenants,
- de votre évaluation des risques,
- de l'analyse des risques réalisée lors de la rédaction des plans de prévention.



**Indiquer la charge maximum** admissible en entrée de zone et à différents points stratégiques des combles.



**Adapter la charge des équipements** de travail à la limite acceptable par les faux-plafonds.



**Faciliter la circulation** dans les combles existants (exemples : accès, marquage, éclairage...).

3679

Service gratuit  
+ prix appel



**l'Assurance  
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION

**Carsat** Retraite  
& Santé  
au travail  
Bretagne

## DES ENTREPRISES EXTÉRIURES INTERVIENNENT ?

Agir sur l'organisation des interventions d'entreprises extérieures



### Coordonner et planifier les interventions d'entreprises extérieures.

- rédiger des plans de prévention basés sur l'identification, l'analyse des risques réels et la proposition de mesures de prévention adaptées aux différentes phases de travail.  
[En savoir plus](#)
- interroger les salariés, s'intéresser au terrain, à la réalité du travail des intervenants.  
En savoir plus sur [l'ergonomie au service de la prévention](#).

Rédiger des modes opératoires (MOP) en lien avec le Dossier de Maintenance des Locaux de Travail (DMLT) et le Dossier d'intervention ultérieure sur l'ouvrage (DIUO) ([voir page 4 du mode opératoire](#)).

Prévoir une mise en commun de ces modes opératoires et une visite préalable sur site avec les différents intervenants afin de préparer l'intervention.



## PENSEZ À LA FORMATION ET À LA GESTION DES SECOURS EN COMBLES

Inscrivez le **travail en combles** dans votre liste de postes à risque

Identifiez les **SST (Sauveteurs Secouristes du Travail)** et les  **moyens de secours** associés (exemple : défibrillateur)

[En savoir plus](#)

**Organisez une formation** renforcée à la sécurité pour vos salariés  
[formation-prev.fr](#)

**Formez les SST** à l'intervention en combles avec mise en situation lors de la formation (exemple : simulation de l'évacuation d'un blessé)

RP124Ffiche\_10/2022

**3679** Service gratuit  
➔ prix appel



**l'Assurance  
Maladie**  
RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION  
**Carsat** Retraite  
& Santé  
au travail  
Bretagne